

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

MM. Orlikow et Towers en remplacement de MM. Nelson et Darling sur la liste des membres du Comité permanent des comptes publics.

MM. Gilbert et Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo) en remplacement de MM. Knight et Nielsen sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Douglas, Gendron, M^{me} Morin, MM. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain), McRae et Côté en remplacement de MM. Symes, Côté, McRae, McKenzie, Rompkey et M^{me} Morin sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Haliburton en remplacement de M. MacLean sur la liste des membres du Comité permanent des pêches et des forêts.

M. Haliburton en remplacement de M. MacLean sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

MM. Lawrence et Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) en remplacement de MM. Morgan et Barnett sur la liste des membres du Comité permanent de la procédure et de l'organisation.

MM. Whittaker, Hamilton (Swift Current-Maple Creek), Frank et La Salle en remplacement de MM. McCain, Wise, La Salle et Korchinski sur la liste des membres du Comité permanent de l'agriculture.

MM. Blouin et Roy (Timmins) en remplacement de MM. Caccia et Roy (Laval) sur la liste des membres du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

MM. Reilly et Whittaker en remplacement de MM. Macquarrie et Mitges sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

MM. Leggatt et Grier en remplacement de MM. Nystrom et Orlikow sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) en remplacement de M. Orlikow sur la liste des membres du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

M. Clark (Rocky Mountain) en remplacement de M. Stackhouse sur la liste des membres du Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Darling et Herbert en remplacement de M. Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo) et M^{lle} Bégin sur

la liste des membres du Comité permanent de la radio-diffusion, des films et de l'assistance aux arts.

M. Biais en remplacement de M. Duquet sur la liste des membres du Comité permanent des privilèges et élections.

M. Fraser en remplacement de M. Howie sur la liste des membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M^{me} Morin en remplacement de M. Cullen sur la liste des membres du Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

MM. De Bané, Fox, Jerome et Leblanc (Laurier) en remplacement de MM. Comtois, Guay (Lévis), Buchanan et Breau sur la liste des membres du Comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur la Table, conformément à l'article 41(1) du Règlement savoir:

Par M. Allmand, membre du Conseil privé de la Reine,—Copie d'un accord entre le gouvernement du Canada et la Corporation de Labrador City (Terre-Neuve), conformément à l'article 20(3) de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais). (Document parlementaire n° 292-1/276).

Par M. MacEachen, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1974, (Question n° 218), demandant: 1. Depuis la mise en œuvre des projets fédéraux à forte proportion de main-d'œuvre (FLIP), pour chaque année d'exploitation, y compris l'année financière 1973-1974, quelle a été la répartition des fonds a) par ministère fédéral participant, b) par province, c) par projet financé, d) par année?

2. Au sein de chaque ministère et pour chaque projet combien d'emplois ont été créés ou maintenus par ce Programme?

3. Quels sont les critères généraux d'acceptation des projets, ceux-ci différent-ils d'un ministère à l'autre et, dans l'affirmative, à quels égards?

4. Quelle a été la date limite de présentation des projets et au cours de chaque année, quelles ont été les dates de début et de fin du Programme? (Document parlementaire n° 292-2/218A).

A 10 h. 10 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.